



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation
02.11.2009

L'an deux mille neuf et le neuf novembre à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage

Présents : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes BORELLO, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme DESFARGES-CARRERE, Mr RASKOPF, Mme BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIÉ, Melle PORTAL, Mr DELBES, Mme ESPIÉ.

Absents : Mmes RAHOU, THUEL (excusées), Mr LE ROCH.

N° 09/135

Secrétaire : Mme GALINIER.

Rapporteur : *Madame Bertrand*

Objet de la délibération

**REVERSEMENT
SUBVENTION A.C.S.E.
DANS LE CADRE DU
CONTRAT URBAIN
DE COHESION
SOCIALE**

Dans le cadre de l'avenant 2009 du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (C.U.C.S.), l'Etat va verser à la commune une somme de 20 000 €. Sur ces 20 000 €, 15 300 € doivent être répartis entre toutes les associations qui œuvrent dans le cadre du Contrat Educatif Local. La répartition proposée est la suivante :

Lo Capial :

- Le Fun en canoë **1 400**

Collège F.S.E. :

- Initiation flamenco 400
- Initiation théâtre 400
- Initiation danse africaine 400
- Initiation arts du cirque 1 000

Sous total **2 200**

O.M.E.P.S. **200**

Les Francas :

- Accueil de loisirs - 6 ans 1 519
 - Accueil de loisirs + 6 ans 1 707
 - Les clubs du mercredi 1 500
 - Accueil de loisirs mercredi 2 020
 - Accueil de loisirs petites vacances 1 705
 - Accueil de loisirs grandes vacances 2 549
- 11 000**

Association Musée du Saut du Tarn **500**

Entendu le présent exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL - APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE de répartir l'aide du C.U.C.S. entre les diverses associations porteuses de projets, comme indiqué ci-dessus.

DIT que les crédits sont suffisants aux articles 6574 et 65737, fonction 422 du budget principal 2009.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 12 février 2010
Jacques LASSERRE
Maire,